

Évaluation d'impact du projet minier Troilus

Commentaire des autorités fédérales concernant la version provisoire des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact

Ministère/organisme	Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)
Personne-ressource principale et titre	Denise Gareau
Courriel	FEGC.EvaluationImpacts-ImpactsAssessment.WAGE@fegc-wage.gc.ca
Téléphone	819-938-1132

Commentaire #	Section (page) des LDI	Élément à modifier	Modification proposée	Justification
FEGC-01	Abréviations et formes abrégées [p.V]	Analyse comparative entre les sexes plus	Analyse comparative entre les sexes Pplus	Éditorial. Le « Plus », en majuscule, fait partie du nom officiel.
FEGC-02	1.2. Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) [p.4]	1.2. Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) Pour la prise en compte de l'interaction du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires (alinéa 22[1] [s] de la Loi), les lignes directrices feront référence à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus).	1.2. Analyse comparative entre les sexes Pplus (ACS Plus) Pour la prise en compte de l'interaction du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires (alinéa 22[1] [s] de la Loi), les lignes directrices feront référence à l' A analyse comparative entre les sexes Pplus (ACS Plus).	Éditorial. Les « Analyse » et « Plus », en majuscule, font partie du nom officiel.
FEGC-03	6.3. Analyse et réponses aux questions, aux observations et aux enjeux soulevés [p.28]	Le cas échéant, les renseignements et l'analyse doivent également être suffisamment désagrégés pour appuyer l'analyse ACS Plus des effets disproportionnés.	Le cas échéant, les renseignements et l'analyse doivent également être suffisamment désagrégés pour appuyer l' analyse ACS Plus des effets disproportionnés.	Éditorial. Recommande d'effacer « analyse », sinon au long nous lirons « l'analyse Analyse comparative entre les sexes Plus »
FEGC-04	7.5. Mesures d'atténuation et d'amélioration [p.38]	<ul style="list-style-type: none"> proposer des mesures d'atténuation différenciées, le cas échéant, afin que les effets négatifs ne touchent pas de manière disproportionnée les divers groupes de population, ou qu'ils ne soient pas désavantagés dans le partage des avantages et des possibilités de développement découlant du projet. Ces mesures d'atténuation devraient être élaborées en collaboration avec les personnes issues de divers groupes de population qui sont touchées par les effets négatifs, ainsi que les personnes occupant des postes au sein de ces groupes afin de maximiser la diversité et la profondeur des perspectives et de la compréhension; 	<ul style="list-style-type: none"> proposer des mesures d'atténuation différenciées, le cas échéant, afin que les effets négatifs ne touchent pas de manière disproportionnée les divers groupes de population, ou qu'ils ne soient pas désavantagés dans le partage des avantages et des possibilités de développement découlant du projet. Ces mesures d'atténuation devraient être élaborées en collaboration avec les personnes issues de divers groupes de population qui sont touchées par les effets négatifs, ainsi que les personnes occupant des postes au sein d'organismes partagent les intérêts de ces groupes afin de maximiser la diversité et la profondeur des perspectives et de la compréhension; 	Éditorial. La phrase tel qu'écrire semble manquer des mots.
FEGC-05	8.10.1. Conditions de référence [p.86]	<ul style="list-style-type: none"> décrire le degré actuel de perturbation de la végétation et de la faune, y compris la fragmentation de l'habitat et l'étendue de l'accès et de l'utilisation par l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> décrire le degré actuel de perturbation de la végétation et de la faune, y compris la fragmentation de l'habitat et l'étendue de l'accès et de l'utilisation par l'homme humaine 	Éditorial. Suggestion pour garder le texte inclusif.
FEGC-06	9.2.1.1. Profil des communautés [p.106]	<ul style="list-style-type: none"> l'accès, la propriété et l'utilisation des ressources (p. ex., régime foncier, nourriture, eau, infrastructure sociale) par les communautés autochtones; 	<ul style="list-style-type: none"> l'accès, la propriété et l'utilisation des ressources (p. ex., régime foncier, nourriture, eau, infrastructure sociale) par les communautés autochtones; la capacité (disponible ou planifiée) des institutions de fournir des services publics et des infrastructures; 	<p>Principalement au niveau des infrastructure sociale (hôpitaux, CRSSS, services d'urgence), FEGC recommande de l'analyse au niveau de l'accès et l'utilisation soit élargie afin de pouvoir répondre s'il y a un risque d'une pénurie de service pour les communautés autochtones et local si la nouvelle mine ouvre.</p> <p>De plus, tel que fait pour les LDI du Projet Crawford Nickel (PDF p.97), l'analyse de la capacité actuelle et future des services et des infrastructures serait une plus-value tel qu'énoncé plus haut et encore plus que c'est une des préoccupations du public énoncé lors de la consultation publique.</p>
FEGC-07	9.2.1.2. Services et infrastructure [p.106]	Non inclus	<ul style="list-style-type: none"> les services éducatifs, les installations et les garderies; les services sociaux 	<p>FEGC recommande d'inclure la description de ces deux services.</p> <p>Services éducatifs, les installations et les garderies : Ces services sont importants d'analyser puisqu'ils peuvent mettre en lumière le pourquoi il y a peu de femmes qui travaillent dans le domaine minier.</p> <p>Services sociaux : En plus des services d'urgences requis lors d'accidents sur le site de la mine, les services en lien avec les besoins sociaux en santé devraient être pris en compte pour les impacts de divers groupes de la population, incluant les employés de la mine. Par exemple, les enjeux d'alcoolisme et de la toxicomanie sont documentés pour les employés de mines qui font du fly-in/fly-out (source : Fly-in/fly-out et santé psychologique au travail dans les mines : une recension des écrits; Institut National de Santé Publique du Québec, Janv.</p>

				<p>2018)). Si un employé a besoin d'aide, est-ce qu'il y a des services sociaux qui pourra lui venir en aide? Un autre exemple est que des recherches ont mis en évidence les liens entre les projets d'exploitation des ressources et les risques de violence sexiste et de harcèlement sexuel pour les femmes autochtones, métisses et inuites au Canada (Amnesty International, 2016 ; Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019 ; Pauktutit Inuit Women of Canada, 2021). Il y a-t-il donc des services sociaux venant en aide aux personnes touchées par la violence fondée sur le sexe (VFS)?</p> <p>Pour plus d'information sur la VFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe de FEGC (https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe.html) - "Indigenous Gender-based Analysis for Informing the Canadian Minerals and Metals Plan" (en anglais seulement) de l'Association des femmes autochtones du Canada (indigenous-gender-based-analysis-cmmp .pdf)
FEGC-08	9.2.2.1. Effets sur le bien-être des communautés [p. 108]	<ul style="list-style-type: none"> évaluer les effets sur l'accès, la propriété et l'utilisation des ressources (p. ex., régime foncier, minéraux, nourriture, eau, infrastructure sociale) par les communautés autochtones; 	<ul style="list-style-type: none"> évaluer les effets sur l'accès, la propriété et l'utilisation des ressources (p. ex., régime foncier, minéraux, nourriture, eau, infrastructure sociale) par les communautés autochtones; 	FEGC recommande que cette évaluation soit faite pour divers groupe de la population, incluant les communautés autochtones puisque l'ouverture de la mine de Troilus aura des répercussions sur Chibougamau, Chapais et la Communauté crie de Mistissini.
FEGC-09	9.2.2.2. Effets sur les services et les infrastructures [p. 108]	<ul style="list-style-type: none"> les services d'ambulance et de soins de santé dans la perspective de services d'urgence sur le site; 	<ul style="list-style-type: none"> les services d'ambulance et de soins de santé dans la perspective de services d'urgence sur le site; les services sociaux et de soins de santé mentale; 	FEGC recommande qu'en plus des services d'urgences requis lors d'accidents sur le site de la mine, les effets sur les services en lien avec les besoins sociaux en santé soient aussi évalués. Voir commentaire FEGC-06.
FEGC-10	9.3.1. Conditions de référence [p.110]	<ul style="list-style-type: none"> les écarts entre les genres (p. ex., en matière de salaire et de qualifications); 	<ul style="list-style-type: none"> les écarts entre les genres (p. ex., en matière de salaire, de taux d'emploi et de qualifications) par type d'emploi dans l'industrie minière; 	FEGC recommande d'examiner aussi les écarts au niveau du taux d'emploi selon les divers types d'emploi puisqu'à même la mine, par exemple, les femmes autochtones sont souvent embauchées pour travailler comme cuisinière, préposées au nettoyage et comme personnel de soutien (source : « Indigenous Communities and Industrial Camps » par The Firelight Group with Lake Babine Nation and Nak'azdli Whut'en (https://firelight.ca/wp-content/uploads/2016/03/Firelight-work-camps-Feb-8-2017_FINAL.pdf)).
FEGC-11	9.3.3. Mesures d'atténuation et d'amélioration [p.114]	<ul style="list-style-type: none"> les mesures qui peuvent être prises pour accroître l'accès des différents groupes aux possibilités d'éducation et de formation (p. ex., moyens de transport à disposition, horaires flexibles, disponibilité des services de garde d'enfants); 	<ul style="list-style-type: none"> les mesures qui peuvent être prises pour accroître l'accès des différents groupes aux possibilités d'éducation, et de formation, d'embauche et de rétention de la main d'œuvre (p. ex., moyens de transport à disposition, horaires flexibles, disponibilité des services de garde d'enfants); 	En plus de la formation, des mesures d'atténuation devraient être prises pour assurer l'embauche et la rétention de divers groupes de population dans le secteur minier. Par exemple, pour attirer et retenir davantage de femmes dans l'industrie minière, il faudra prendre toute une série de mesures, depuis l'encouragement des filles à poursuivre des études de mathématiques et de sciences jusqu'à l'accès des femmes à l'avancement professionnel et aux opportunités de leadership. (Source : "Indigenous Gender-based Analysis for Informing the Canadian Minerals and Metals Plan" (en anglais seulement) de l'Association des femmes autochtones du Canada (indigenous-gender-based-analysis-cmmp .pdf))
FEGC-12	9.3.3. Mesures d'atténuation et d'amélioration [p.114]	Non inclus	<ul style="list-style-type: none"> décrire la façon dont les résultats de l'ACS Plus quant aux effets disproportionnés ont été utilisés pour éclairer des mesures d'atténuation et d'amélioration. 	FEGC recommande d'ajouter cette exigence puisque un des objectifs de l'ACS Plus est justement d'élaborer des mesures d'atténuation qui répondent à ces impacts différentiels (source : Document d'orientation de l'ACS Plus de l'AEIC : https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/analyse-comparative-sexes-evaluation.html). Le texte proposé a été pris du Modèle de lignes directrices adaptées relatives à

Commented [BJ(1)]: Lien du document PDF:
https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/publications/2342_flyin_flyout_sante_psychologique_travail_mines.pdf

				l'étude d'impact pour les projets désignés visés par la Loi sur l'évaluation d'impact de l'AEIC (https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/modele-lignes-directrices-relatives-etude-impact-projets-loi-evaluation-impact.html#_Toc16603933)
FEGC-13	10.3.2. Effets sur les conditions sanitaires, sociales et économiques des peuples autochtones [p.120]	[...] Par exemple, un effet sur un aliment traditionnel peut avoir des conséquences sur la pratique d'activités traditionnelles et pourrait mener à un impact sur le coût de la vie, la sécurité alimentaire, et la santé mentale à l'échelle d'une communauté ou de -groupes de population plus vulnérables.	[...] Par exemple, un effet sur un aliment traditionnel peut avoir des conséquences sur la pratique d'activités traditionnelles et pourrait mener à un impact sur le coût de la vie, la sécurité alimentaire, et la santé mentale à l'échelle d'une communauté ou de divers -groupes de population plus vulnérables .	FEGC recommande de reconsidérer l'utilisation du mot "vulnérable" lorsqu'il s'agit de groupes de population. Une ressource potentielle a été développée par le Centre de collaboration nationale pour les déterminants de la santé, intitulée « Les populations et le pouvoir du langage : Parlons-en » (https://nccdh.ca/images/uploads/Population_FR_web.pdf). Ce guide pourrait contribuer à garantir que le langage utilisé ne perpétue pas les préjugés.
FEGC-14	10.5. Mesures d'atténuation et d'amélioration [p.125]	<ul style="list-style-type: none"> proposer des mesures d'atténuation différenciées, au besoin, pour que les effets négatifs ne touchent pas de façon disproportionnée les peuples autochtones et divers groupes de population vulnérables, de façon à ce qu'ils ne soient pas désavantagés dans le partage des effets positifs découlant du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> proposer des mesures d'atténuation différenciées, au besoin, pour que les effets négatifs ne touchent pas de façon disproportionnée les peuples autochtones et divers groupes de population vulnérables, de façon à ce qu'ils ne soient pas désavantagés dans le partage des effets positifs découlant du projet. 	FEGC recommande de reconsidérer l'utilisation du mot "vulnérable" lorsqu'il s'agit de groupes de population. Une ressource potentielle a été développée par le Centre de collaboration nationale pour les déterminants de la santé, intitulée « Les populations et le pouvoir du langage : Parlons-en » (https://nccdh.ca/images/uploads/Population_FR_web.pdf). Ce guide pourrait contribuer à garantir que le langage utilisé ne perpétue pas les préjugés.